

## RÉGLEMENT DU CONCOURS PHOTO

« Vos plus beaux instants cerf-volant »

1/ La société BILBOQUET SPORT, domiciliée 33 rue Gay Lussac - Zone de Parc Lann - 56000 Vannes, organise un concours photo du 11/07/2015 (10h00) au 31/10/2015 (23h00).

2/ La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Elle est ouverte à toutes les personnes disposant d'une adresse de résidence en France métropolitaine. Ne pourront participer les membres du personnel (et leur famille) exerçant une activité au sein des sociétés BILBOQUET SPORT et BILBOQUET.

3/ Pour participer au concours, il faut envoyer par e-mail à l'adresse [concours@bilboquetsport.com](mailto:concours@bilboquetsport.com) une photographie numérique sur le thème « vos plus beaux instants cerf-volant ». Le mail de participation doit arriver au plus tard le 31/10/2015 (23h00).

4/ Afin que la participation soit valide, le participant doit également indiquer dans le mail sa civilité, ses nom et prénom, sa date de naissance, ainsi que son adresse postale et un numéro de téléphone valides.

5/ Chaque participant peut envoyer de 1 à 3 photos, avec la meilleure qualité possible. En cas de fichiers lourds, le participant pourra envoyer 1 photo par e-mail ou un lien permettant aux organisateurs de télécharger la photo à partir d'un site adéquat (type wetransfer). Pour chaque photo envoyée, le participant précisera un titre (une légende en quelques mots).

6/ Chaque participant s'engage à envoyer uniquement des photos dont il est l'auteur et dont il accepte qu'elles soient publiées, exposées et mises en ligne par les sociétés BILBOQUET SPORT et BILBOQUET. Les participants au concours cèdent à titre gracieux les droits de reproduction, de représentation et de divulgation. Aucune rémunération ne sera due à ce titre.

7/ Les photos ainsi reçues avec participation valide seront transmises aux membres du jury à partir du 1er novembre 2015. Ces derniers devront faire part de leur vote à la société BILBOQUET SPORT au plus tard le 10 novembre 2015, en précisant leurs deux photos préférées. Les deux photos ayant remporté le plus de votes seront récompensées : la première par le lot n°1, la seconde par le lot n°2 (lots décrits ci-après à l'article 11). En cas d'égalité, un tirage au sort permettra de départager les ex-aequo.

8/ BILBOQUET SPORT informera les gagnants par téléphone et par email, sur la base des informations indiquées dans le mail de participation, au plus tard le 13/11/2015. Si le gagnant ne répond pas dans un délai 10 calendaires, le lot sera à la libre disposition de la société BILBOQUET SPORT.

La société BILBOQUET SPORT ne pourra être tenue responsable si les coordonnées du gagnant sont erronées. Dans ce cas, il ne lui appartiendra pas de faire des recherches complémentaires afin de retrouver le gagnant indisponible qui ne recevra pas son lot ni aucun dédommagement ou indemnité.

9/ Les lots seront remis en main propre aux gagnants, qui seront invités à se présenter dans les locaux de la société BILBOQUET SPORT au 33 rue Gay Lussac - Zone de Parc Lann - 56000 Vannes le 20/11/2015 à partir de 17h00 (soirée festive avec remise des lots) ou à une date ultérieure.

10/ Le lot est nominatif, non commercialisable. Toutefois, il pourra être attribué ou cédé à un ou des tiers. Il ne pourra donner lieu à aucune contestation, ni à la remise de sa contre-valeur en numéraire, ni à son échange ou à son remplacement.

Pour retirer son lot, le gagnant devra fournir à la société BILBOQUET SPORT, à sa demande, toute pièce justificative de son identité et de son adresse.

## 11/ Descriptif des lots

Lot n° 1

Cerf-volant pilotable Ultra-Light 4-D de marque Prism. Valeur du lot : 115€ TTC

Lot n° 2

Cerf-volant monofil porteur Power Sled 24 Style. Valeur du lot : 69€ TTC

11/ Afin de servir de témoignage, les gagnants acceptent par avance la publication par les sociétés BILBOQUET SPORT et BILBOQUET de leur nom, de leur ville de résidence et de leur photographie, ainsi que de leur témoignage écrit ou oral sur tous supports graphiques, d'enregistrement magnétique, électronique, optique ou numérique (notamment site Web) sauf opposition adressée par écrit à BILBOQUET SPORT - 33 rue Gay Lussac - Zone de Parc Lann - 56000 Vannes.

12/ Le présent règlement est consultable en magasin (BILBOQUET SPORT - 33 rue Gay Lussac - Zone de Parc Lann - 56000 Vannes) et sur le site internet [www.bilboquetsport.com](http://www.bilboquetsport.com)

13/ La participation à cette opération implique l'acceptation totale de ce règlement. Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

La société BILBOQUET SPORT ne saurait être tenue pour responsable si par suite de cas de force majeure ou d'évènement imprévu ou indépendant de sa volonté, le jeu devait être annulé, reporté, modifié ou prolongé. Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par la société BILBOQUET SPORT dont les décisions seront sans appel.

14/ La responsabilité de la société BILBOQUET SPORT est strictement limitée à la délivrance du lot effectivement et valablement gagné par le gagnant. La société BILBOQUET SPORT ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution des prestations ou pour tout fait qui serait imputable soit au fait du gagnant, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la prestation.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et technique du jeu est perturbé par intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant à la société BILBOQUET SPORT, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu.

15/ Conformément à la loi n°78-17 dite « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, le participant dispose d'un droit d'opposition, de modification, de rectification et de suppression des informations nominatives le concernant. Ces droits peuvent être exercés auprès de BILBOQUET SPORT - 33 rue Gay Lussac - Zone de Parc Lann - 56000 Vannes.